



AMÉNAGISTE ADJOINT(E) (TEMPORAIRE)

La MRC du Rocher-Percé, située en Gaspésie, est un employeur de choix, offrant des conditions de travail avantageuses et une expérience professionnelle stimulante. Son personnel a à cœur de travailler au maintien et au développement d'un milieu de vie de qualité pour les citoyens.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS DU POSTE

- Rédiger ou participer à la rédaction de documents réglementaires ou autres;
- Analyser et transmettre des avis de diverses natures;
- Représenter la MRC auprès de divers organismes externes, si requis;
- Préparer des documents techniques relatifs à l'aménagement du territoire;
- Participer à l'analyse de la conformité des règlements d'urbanisme municipaux;
- Répondre aux diverses demandes d'information relatives à l'aménagement du territoire;
- Participer à l'élaboration du plan régional des milieux humides et hydriques de la MRC;
- Participer à l'élaboration du plan d'intervention et du plan de sécurité routière;
- Agir à titre d'inspecteur régional adjoint relativement à l'application des règlements de la MRC, notamment sur le territoire non organisé (TNO) de la MRC du Rocher-Percé et en matière d'abattage d'arbres en forêt privée;
- Fournir un soutien technique et professionnel aux municipalités locales dans l'application réglementaire et l'élaboration de leurs outils d'urbanisme;
- Accomplir toute autre tâche connexe à sa fonction.

EXIGENCES DEMANDÉES

- Détenir un diplôme universitaire dans une discipline pertinente (aménagement du territoire, urbanisme, géographie) ou toute autre combinaison d'études et expériences pertinentes;
- Avoir une bonne connaissance des lois et règlements régissant l'aménagement au Québec;
- Maîtriser les principaux outils informatiques, dont Microsoft Office et Arc GIS;
- Détenir un permis de conduire valide et disposer d'une voiture;
- Avoir une bonne maîtrise de la langue française à l'écrit et à l'oral;
- Démontrer une aptitude à communiquer efficacement avec tact et diplomatie;
- Faire preuve d'autonomie, de rigueur et de professionnalisme;
- Faire preuve de jugement, de discrétion et de prévoyance;
- Avoir la capacité de réaliser plusieurs tâches simultanément;
- Avoir de l'expérience pertinente à la fonction, un atout;
- Avoir une bonne connaissance du milieu, un atout.

EN RETOUR DE TON ENGAGEMENT

- Un poste à temps plein et temporaire avec possibilité de prolongation;
- Un horaire de travail flexible (1 vendredi sur 2 de congé ou fin de ta semaine de travail tous les vendredis à midi);
- Un salaire compétitif établi selon la politique salariale en vigueur (30\$/h - 37 \$/h).

Si ce poste correspond à ce que tu recherches en matière de responsabilités professionnelles, cesse d'hésiter et fais-nous parvenir ta candidature aux coordonnées ci-dessous. Pour plus de détails, n'hésite pas à nous téléphoner au 418 689-4313!

Le début d'emploi est prévu le plus rapidement possible.

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae, devront être reçues par courriel seulement, **au plus tard, le jeudi 2 février 2023, à 16 h**, à l'adresse suivante : mrc@rocherperce.qc.ca. Veuillez indiquer, dans l'objet du courrier électronique, le poste « aménagiste adjoint ».

Nous remercions tous les candidats de l'intérêt porté à notre établissement. Cependant, seules les personnes convoquées en entrevue seront contactées.

Le générique masculin est utilisé dans le texte sans intention discriminatoire et uniquement dans le but de l'alléger.